



Arret de chantier

Par Biki

Bonjour, j'aurais besoin de conseil svp ,

J'ai fais effectué un devis pour du terrassement et demolition par une entreprise et nous sommes tombés d'accord pour un coup total de 9500 euros , j'ai donc versé 1500 euros d'acompte,

L'entreprise à commencé le chantier et j'ai versé encore 4000 euros,

Mais après avoir effectué une partie des travaux nous sommes tombés d'accord pour arrêter le chantier sauf que le devis ne detaille pas le prix de chaque poste et que l'entreprise me demande de lui versé 2000 euros supplémentaire, je détail les travaux effectués et non effectués : ce qui a été fait : demolir un escalier en béton, demolir un mur en parpaing habillé en pierre , élargir un accès en décaissant terre plus rocher sur 5m x1,5m taluté , stockage des gravats sur un terrain situé à 1km , ce qui a été fait partiellement : demolir un mur de soutènement (la moitie), demolir 2 piliers en béton : un sur deux demolis , ce qui n'a pas été fait : demolir un autre mur de soutènement , demolir une dalle en béton et une pièce de 30 m2 atenant à ma maison , ce qui porterai à 2000 euros pour les travaux non effectués contre 7500 pour ceux effectués d'après l'entreprise ce qui me semble disproportionné, que me conseillez vous ? Cordialement